

## ASSEMBLEE GENERAL DU 10/10/2024

---

Début de l'AG le jeudi 10 octobre 2024 à 20h12

Nombre d'inscrit au 10 octobre 2024 : 72 dont quelques incomplets (83 l'année dernière lors de l'AG). Pour information, la répartition est de 57 Loisirs, 3 derbys et 12 Hockeys. Le pourcentage de présents ou représentés est de 93%, le quorum est atteint, l'AG peut commencer.

### Avant-propos :

Comme chaque année, pour les votes, nous procéderons à la majorité simple des personnes présentes (C'est-à-dire sans les pouvoirs). Si un sujet est litigieux ou n'obtient pas un résultat net, nous ferons intervenir les pouvoirs qui vous ont été donnés. Dans le cas où aucune majorité ne ressortirait, conformément à l'article 6 de nos statuts, ce serait au président de trancher. Si aucun représentant d'une section n'est présent, ou faiblement représenté, le président pourra décider du choix à prendre.

---

### Bureau :

Pour le CA, il n'y a pas de renouvellement, les personnes en place continuent leurs mandats.

### Composition du bureau :

Membres du conseil exécutif :

Les 3 mandats sont à renouveler.

Président : Christian BOUHDIBA

Secrétaire : Baptiste GUILLOT.

Trésorière : Sonia MENASRI.

Membres du conseil d'administration :

Référentes de la section de derby : Johanna GABRIS et Baptiste GUILLOT.

Référents de la section de hockey : Aymeric PRUDHOMME, David LETRAIN et Nicolas BLACHAS le capitaine des Pirates.

Référent de la section loisir : Christian BOUHDIBA.

### Bilan moral de la saison précédente :

Cette saison passée, nous avons eu 101 personnes qui se sont inscrites. Au total, nous avons eu 100 licenciés (1 inscription non finalisée car dossier incomplet). Petite augmentation par rapport à 2023 (96). L'effet COVID s'estompe, mais nous avons toujours un sous-effectif en derby comparé à avant et le freestyle a été mis en suspend car peu de gens souhaitent se réinscrire et peu de demande en cours d'année.

La reprise s'est amorcée en loisir se confirme cette saison passée. Pour info, nous avons eu près de 48% de réinscription cette saison, un peu en dessous de la moyenne depuis 2013 (51.5%).

### Section Loisir du samedi :

65 personnes sont venues, dont 6 pour essayer et 7 ont abandonnées en cours d'année.

Au 1<sup>er</sup> trimestre, le cours de 15h a eu une fréquentation moyenne de 31 patineurs, avec une pointe à 44, tandis que le cours de 17h a eu une moyenne de 13 participants.

Au second trimestre, 22 personnes et des pointes à 28 pour le cours de 15h, et 13 participants avec une pointe à 17 à 17h. Durant le ramadan, il y a eu une forte baisse de fréquentation, qui n'avait pas autant été observés les années précédentes. A la fin de ce dernier, tous ne sont pas revenus voir irrégulièrement.

A noter que nous avons été impactés par des compétitions de handisports, mais le cours de 15h a pu être décalé de 14 à 16h, par contre, le cours de 17h a dû être annulé.

Pour le 3<sup>eme</sup> trimestre, le cours de 15h est retombé à 17 et 11 pour 17h.

### Mardi (loisir) :

36 personnes sont passées dont 1 pour tester et une autre personne est partie au derby. 3 abandons.

Au 2 premiers trimestres : 14 personnes en moyenne, avec des pointes à 17 et 18. Au dernier trimestre, presque 17 personnes en moyenne avec plusieurs pointes à 19. La fréquentation du mardi a été en forte hausse par rapport à la saison dernière.

### Bilan général de la section loisir.

Bonne saison, la dynamique engagée depuis la "fin" du Covid se confirme à la hausse. Sur les sections, certains venaient ponctuellement d'autres sections, et tous n'étaient pas toujours là pour diverses raisons valables.

### Bilan général de la section hockey.

Reprise du championnat, l'équipe c'est classé 5eme dans la poule sud du championnat régional.

Un tournoi s'est également déroulé à Asnières où l'équipe a fini première avec un joueur meilleur buteur.

14 personnes cette année contre 13 l'an passé

### Bilan général de la section derby.

Pas de championnat cette année, effectif encore trop réduit malgré le retour d'anciennes joueuses.

Année de formation des nouvelles recrues.

17 personnes cette année contre 9 l'an passé

### Etude des non-réinscriptions :

Pour la troisième année consécutive, un questionnaire de satisfaction a été envoyé aux personnes qui ne se sont pas réinscrites cette saison. Peu de personnes ont répondu (9).

A titre d'information, il y a eu 47 non-réinscriptions, 2 au derby, 5 suite suppression du freestyle et 39 au loisir (Mardi 7 et samedi 32), et 1 au hockey.

### Répartition des réponses :

Derby (1) : Personne voulant tester le derby.

Freestyle (2) : Une pour horaire incompatible, idem pour la 2eme avec en plus le contenu du cours qui ne plaisait pas, elle voulait connaître autre chose.

Ecole de patinage (9) : Une jambe cassée l'été précédent la saison, une pour l'ambiance générale du cours, avec les autres qui déplaissait, 2 pour horaire incompatible, une qui voulait faire autre chose après plusieurs années de roller et 2 qui faisaient aussi du freestyle.

### Rangement du matériel commun :

Chaque été, on perd beaucoup de temps à ranger les protections. Cette année encore des protections, n'étaient pas rangées dans leurs sacs (Merci à Sonia qui a trié, en famille, la grosse caisse, celle des prêts en gymnase et moi, je me suis chargé de la petite, pour les animations extérieurs). Je vous demande plus de sérieux sur ce point. Pour les référents du derby, je vous demande de vérifier personnellement que le sac est complet, et de vérifier le rangement dans la malle. Ça ne prend que quelques secondes. Hélas, les gens ne s'embêtent pas à ranger correctement.

### Formation :

Une formation BIF a été proposée à Wattignies (170Km de Creil) en mai juin, pendant des courses fédérales. Les clubs de l'Oise réclamaient une formation dans le département en sept/oct. Selon l'AG fédérale, la demande est prise en compte.

### Passage de roue :

Un passage de roues a été proposé le 26 mai. Nous avons eu 33 candidats. 54 roues ont été passées, avec 100% de réussite. 2 BIF ont fait passer les 3 premières (Loriane et Christian Bouhdiba) et Samuel Denizot a fait passer les rouges et noire, je remercie Loriane et Samuel pour leurs aides. Des annonces ont été faites aux autres clubs de l'Oise pour mutualiser les passages de roues rouges et noires. 1 personne de SPP est passée.

On a centralisé ce passage de roues rouges et noires, car il faut un moniteur diplômé d'état, ce qui est rare dans la région. Les diplômés fédéraux ne peuvent pas les faire passer.

### Evènements passés de l'assos :

Vital sport en 2023.

Reprise du challenge de roller de l'Oise, 11 jeunes du club ont participé, avec des bons résultats pour certains et des milieux de classement pour des jeunes ayant intégré le club en septembre, ce qui est très encourageant. 11 adultes (dont 3 anciens du club) ont aussi participé à Crèvecœur le Grand.

Initiation roller d'une vingtaine de jeunes de l'association « Pour un sourire » pendant les vacances d'avril.

La fête des assos, qui devait avoir lieu le 18 juin, a été reportée au 8 septembre, suite à une météo dégradée. Le 8, nous avons fait 94 essais, ce qui est la moyenne des dernières fêtes. Des inscriptions ont suivi.

Le 30 juin, à Asnières, avait lieu un tournoi de hockey, les Pirates l'ont remporté.

Le 13 juillet, une animation devait avoir lieu sur la journée chez Décathlon, la pluie a arrêté l'animation dès midi, 3 enfants ont essayé. On n'a pas pu reporter d'une semaine.

Le 16 juillet, à l'initiative du centre Georges Brassens, il y a eu une Ec-Olympiade. L'association animait l'une des 5 épreuves, une quarantaine de familles y ont participé, avec 3 à 5 personnes par équipe. A cause de la pluie, ça a eu lieu à Salengro.

Le 27 juillet, il y aurait dû y avoir "Creil c'est l'été" sur la plaine de jeu. Toujours à cause de la pluie, annulation la veille.

Nous avons fait 8 randos de moins de 20 Km. Ça a commencé fin juin, jusqu'au début septembre. Il y en a eu 2 vendredis soir sur la ZI d'ALATA (6 à 10Km), et 6 dimanches, sur la voie verte de Pontpoint (15 Km). Nous avons été jusqu'à 13 personnes mais en moyenne, 10 le vendredi et 6 le dimanche.

Il y a eu beaucoup d'annulation pour cause de météo pluvieuse.

Au cumul, 15 personnes ont participé à une ou plusieurs balades dont 2 non licenciés.

### Perspective 2024/2025 :

Pour cette saison, le service des sports m'a accordé le renouvellement des créneaux comme je les avais demandés. Je l'en remercie.

Pour ce début de saison en loisir, un retour à la normale se fait encore sentir. Pour le cours de 15h le samedi, j'ai arrêté les inscriptions après la fête des assos. Le cours de 17h est quasi à la normale. Le cours du mardi part, avec une augmentation du nombre d'inscrit (Depuis la saison dernière, ce nombre est supérieur aux années précédentes). Le hockey est au même niveau que l'an dernier. A cette heure, je n'ai que 3 inscriptions du derby, impossible de comparer.

### Formation :

Cette année, si des formations BIF et BEF sont prévues, je vous rappelle que l'association favorise la formation de ses animateurs ou volontaires en prenant en charge tout ou partie des frais inhérents. Ceci est couvert par une convention entre le club et le stagiaire. Les assos de l'Oise poussent pour avoir une formation BIF à Beauvais ou Amiens.

### Compétitions :

Seul le hockey a repris le chemin de la compétition. Le derby n'ayant pas assez de monde n'en fera toujours pas. Comme pour les saisons précédentes, concernant l'arbitrage en hockey, j'ai décidé, sur une idée du président du club de Saint Quentin, en plus de la prime de la FFRS, d'octroyer un supplément de 20€ pour un Pirates qui se déplacerait lorsque c'est à nous d'arbitrer un autre match de région. Le surcoût total ne sera pas important pour l'association.

Pour rappeler pour l'équipe en compétition, l'assos prend en charge l'hébergement si la compétition est loin (Exemple des finales). Par contre, je rappelle aussi que vous mangez tous les jours, compétition ou pas. Donc comme dit lors des précédentes AG, l'assos ne prend pas en compte les frais de nourriture. Cette année, l'assos

devrait prendre en charge tout ou partie des frais de déplacements. Je vous demande de garder tous vos justificatifs (Hors essence ou c'est un forfait).

Pour le loisir, pour cette saison, hors remplacement de matériels détériorés ou demande de section, rien n'est, pour le moment, prévus.

Challenge de roller : Nous nous réunirons pour lancer le challenge 2025. Une des étapes sera à Creil mi-janvier.

Perspectives de la section derby :

L'équipe souhaitait refaire le logo de la section. Il est en préparation pour l'année. L'objectif est aussi de faire beaucoup de publicité pour trouver des membres et revenir au niveau d'avant Covid.

Perspectives de la section hockey :

Le championnat régional, et bien se classer.

Approbation du bilan moral de la saison 2023/2024 et perspective de la saison à venir :

POUR

---

### Compte :

#### Licences :

Derby (Rappel): Le pseudo et le numéro de dossard sont obligatoires depuis le début octobre 2018, pour tous les derbystes (Compétition et loisir). Il faut donc veiller à ce qu'il soit mis. Pour les gens en derby loisir, j'avais aussi fait remonter l'information à la FFRS sur l'inutilité de la chose, sans réponse.

Pour cette saison 2024-2025, le prix des licences a augmenté en moyenne de 5.8% (+0.82 à +2.52€) et l'affiliation a diminué de 4.8% (-7.25€), c'est le prix de la saison 22/23. A effectif identique, ça représente 215€ (2.13€/personne). A ce stade, comme le derby n'a pas repris le chemin de la compétition, et compte tenu de notre bénéfice, cette augmentation est acceptable. A voir sur le cumul avec les prochaines années.

#### Pour une saison complète en Loisir (Ecole de patinage, hockey et derby):

Je ne propose pas d'augmentation de tarif pour la saison 2025/2026.

#### Cotisation mi-saison 2024/2025 (Loisir) :

La cotisation de mi-saison reste 47€ et 57€ pour la compétition.

Attention pour les licences compétitions, il y a des règles strictes de la FFRS.

#### Cotisation de fin de saison (Loisir) :

Pour la fin de saison, le prix sera celui de la licence FFRS et gratuité à partir du 1<sup>er</sup> juin. Pour juin, le dossier d'inscription et la décharge de responsabilité seront à donner obligatoirement.

#### Cotisation compétition (hockey et derby) :

Le tarif reste à 112€.

#### Cotisation mi saison pour la compétition :

Jusqu'à maintenant, le cas ne s'est jamais produit depuis plusieurs années. Si le cas se présentait, en fonction de l'avancée de la compétition, on jugera au cas par cas.

Si le derby retrouve un nombre d'adhérents conséquent, et souhaite reprendre la compétition, une évaluation du coût serait nécessaire, et un réajustement serait fait conformément au paragraphe "Toutes cotisations" à venir plus bas.

Rappel pour les sections en compétitions : C'est le loisir qui finance une très grosse partie des compétitions. Plus il y en a, plus on peut contenir les cotisations. Pour avoir des gens en loisir, il faut, d'une part, faire de la pub pour le club. Cette pub est en grosse partie réalisée lors de la fête des assos et au Vital Sports. J'insiste souvent pour avoir des bénévoles lors de ces 2 évènements.

Cette année, nous étions assez, mais juste à certaines heures.

D'autre part, il faut s'occuper des loisirs tout au long de l'année. C'est pour cela que je demande de l'aide, surtout pour le samedi. Les années passées, j'avais assez d'aide sans en demander plus, mais cela change, je pourrais avoir besoin de monde cette saison.

C'est une info à relayer auprès des gens des sections.

Point sur les mutations vers notre association :

Pour rappel, les mutations (Dans une même pratique) nous sont facturées par la FFRS. Tant qu'elles se limitent à quelques personnes, elles ne seront pas refacturées. Si 15 personnes extérieures arrivaient, il en serait autrement. Nous devrions le refacturer aux licenciés. Les mutations, vers des disciplines différentes, ou pour déménagement, sont gratuites.

Prix de la cotisation des cas spéciaux :

Pour les patineurs ayant déjà une licence valide (Pour l'année en cours), elle sera déduite de la cotisation et devra être fournis dans le dossier d'inscription.

Transformation de licence (Loisir/Compétition) :

Pour transformer une licence de « loisir » vers « compétition », il n'y a pas de coût FFRS, mais un nouveau certificat médical est obligatoire.

Toutes cotisations :

Rappelle comme chaque année : Si des événements exceptionnels extérieurs (non sportifs) ou non programmés intervenait lors de l'année et imposerait des sorties de fonds non programmées, mettant en péril financier l'association, le CA se réserve le droit d'augmenter les cotisations de l'année suivante à titre préventif, pour équilibrer notre balance des fonds sur les deux années. Cela ne prend pas en compte de gros achats de matériels ou les entraînements.

Ceci est une information non soumise à approbation, c'est une clause de sauvegarde.

Approbation de l'augmentation des cotisations :

POUR

Présentation des comptes par notre trésorière.

Voir compte de résultat en annexe.

Info sur la valorisation du bénévolat (Compte 86 et 87) le montant de cette année est de plus de 10 496.65€ auquel il faut ajouter plus de 10 264.82€ pour les prêts de salles. Cela correspond aux heures passées par les bénévoles pour animer les cours, événements, réunions ou formations et la valorisation des prêts (gratuit) des gymnases et salles. Pour les bénévoles, c'est calculé sur le coût du smic horaire et coefficienté en fonction de la nature de l'évènement. C'est une somme fictive pour mesurer l'activité et le bénévolat d'une association, ça a un bilan neutre, la même somme est en + et en -. C'est important vis-à-vis de nos institutions pour quantifier notre activité.

Au total, cette année passée, ça aura mobilisé "74 bénévoles" (Des fois les mêmes) pour 339Hrs réelles passées (901Hrs après avoir appliqué les coefficients).

C'est réparti ainsi : Entraînements près de 57%, événements (Fête des assos, vital etc.) plus de 33%, les réunions, 5%, il y a eu divers autres postes pour le reste.

Approbation des comptes : POUR

---

Demande d'aide pour la saison :

J'y ai fait allusion durant cette AG, des demandes d'aide seront possibles pour les événements externes ou pour des remplacements de cours. Le but de ma démarche, pour les cours, est d'éviter l'annulation.

Je demanderai aussi de l'aide pour la fête des assos en juin et le Vital Sport sur un weekend en septembre 2025.

Pour les premiers cours de loisir du samedi, Aymeric m'aide cette année, mais il ne pourrait pas être là tous les samedis. Dans ces cas-là, j'enverrai un mail pour avoir de l'aide, je souhaiterai de l'aide d'autres sections.

Si les référents peuvent relayer mes demandes, et centraliser une réponse à me faire ?

Annulation de l'entraînement de derby :

Pour rappel, si un cours doit être annulé le jour même ou la veille après 15h, il faut prévenir le service de gardiennage le jour de l'entraînement, pour qu'il ferme de gymnase. Sur notre créneau horaire, nous en somme responsable.

Minibus :

Pour rappel, depuis la saison 22/23, une nouvelle procédure est demandée par la mairie. Les demandes de minibus doivent arriver au service des sports à minima 1 mois avant la date demandée. Donc il nous la faut au moins 15

jours avant cette limite, le temps de la rédiger et l'envoyer à la mairie. Les demandes doivent contenir les dates demandées, le lieu de destination et le motif du déplacement. Le motif du déplacement doit être pour des compétitions de membres du club, ou assimilés.

La copie du permis de conduire est demandée, ainsi que diverses paperasses. Toutes demandes arrivant en retard risquent d'être refusées par la mairie.

Je rappelle aussi que le conducteur est responsable de sa conduite. En aucun cas, l'assos ne cautionnera une entorse au code de la route. Nous avons déjà eu le cas d'une personne se faisant avoir par un radar automatique. Elle a été convoquée par le service des sports pour régulariser.

Quel que soit la section empruntant le minibus un refus d'admettre une faute retombera sur toute l'assos mais au final, le conducteur sera quand même sanctionné.

Si plusieurs personnes conduisent, je vous demande de noter les différents conducteurs versus les trajets durant tout le séjour pour éviter toutes contestations si PV et me le faire parvenir à la fin de weekend.

---

#### Infos diverses :

##### Rappel pour les certificats médicaux :

Depuis la rentrée 2023, le certificat médical n'est plus obligatoire pour le loisir, mais l'attestation de non-contre-indication doit obligatoirement être donnée avec le dossier d'inscription. La saison passée, j'ai eu de manques, où j'ai eu du mal à avoir ce papier. Cette année, c'est pareil pour toutes les sections. Je vous demande de bien veiller à ce qu'il soit présent lorsqu'on vous remet le dossier d'inscription.

En compétition, le certificat reste obligatoire tous les 3 ans, en entre-temps, l'attestation de non-contre-indication. A noter que la FFRS demande une photo de moins de 3 ans, donc à renouveler en même temps.

##### Dossiers non à jours

Les essais de non licenciés ne sont plus couvert par l'assurance de la FFRS. Les référents/entraîneurs devront faire signer une décharge de responsabilité pour les nouveaux essais. Les gens présents depuis septembre et non à jours ne seront plus acceptés dans les gymnases jusqu'à présentation d'un dossier complet. Je fais une exception s'il manque le certificat médical (Pour la compétition), si la personne a entrepris la démarche.

##### Accès des véhicules sur le parking du gymnase.

Je rappelle que l'accès au parking, dans l'enceinte du gymnase Salengro est strictement interdit, il faut laisser le passage libre pour les secours. Une dérogation peut être accordée aux entraîneurs apportant du matériel encombrant (C'est sur demande écrit au service des sports). Cette dérogation nous autorise à entrer notre véhicule pour décharger/recharger le matériel mais il doit être impérativement ressorti avant le cours. Pour des compétitions, on peut aussi demander à laisser son véhicule durant cette dernière.

##### Règlement général du club :

J'incite les gens à lire ou relire ce règlement.

Bien qu'en signant le dossier d'inscription, les gens affirment l'avoir lu, certaines questions font que j'ai des doutes sur la véracité des faits !

---

#### Questions diverses :

La section derby demandait quelle enveloppe serait disponible pour du rachat de matériel adapté derby afin de pérenniser l'accueil des nouveaux licenciés. Cela semble possible en fonction du devis.

Fin de l'AG à 22H.

Le président.

Le secrétaire



## COMPTE DE RESULTAT

Période du 01/08/2023 au 31/07/2024

CHARGES	2023/2024	2022/2023	PRODUITS		
	N	N-1		N	N-1
<b>60 ACHATS</b>	<b>2 303,77 €</b>	<b>1 430,46 €</b>	<b>70 SERVICES</b>	<b>55,00 €</b>	<b>46,50 €</b>
Alimentation	178,00 €	204,66 €	Ventes (matériel, maillots...)	55,00 €	20,50 €
Eau-gaz-électricité	- €	- €	Prestations de services (intervention pédag	- €	- €
Fournitures administratives et d'entretien	- €	7,90 €	Produits des activités annexes (loto...)	- €	26,00 €
Fournitures d'atelier et d'activité	2 125,77 €	1 217,90 €	Autres participations des usagers (sauf coti	- €	- €
<b>61 SERVICES EXTERNES</b>	<b>451,81 €</b>	<b>1 952,09 €</b>	<b>74 SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMEN</b>	<b>3 280,00 €</b>	<b>1 000,00 €</b>
Prestations de service : stage, formation	30,00 €	133,00 €	Etat	- €	- €
Locations (transport, salle...)	- €	- €	CNDS, DDJS...	- €	- €
Entretien-réparations	- €	- €	Europe	- €	- €
Primes d'assurances	- €	- €	Etablissements publics	- €	- €
Frais d'engagement compétition, championnat	420,00 €	751,48 €	Collectivités territoriales	- €	- €
Divers	1,81 €	1 067,61 €	Région	- €	- €
<b>62 AUTRES SERVICES EXTERNES</b>	<b>2 469,09 €</b>	<b>2 379,16 €</b>	Département	2 120,00 €	- €
Honoraires-rémunérations d'intermédiaires	- €	- €	Communes	1 160,00 €	1 000,00 €
Publicité-publications (flyers, affiches...)	- €	- €	Organismes semi-publics	- €	- €
Déplacements	2 122,92 €	2 073,19 €	Organismes privés	- €	- €
Missions - réceptions	- €	- €	<b>75 Autres produits de gestion courante</b>	<b>5 658,71 €</b>	<b>7 163,75 €</b>
Frais postaux-téléphone	6,71 €	13,68 €	Produits de gestion courante	- €	- €
Services bancaires (frais tenue de cptes, frais bancaires)	92,50 €	77,50 €	Participations des usagers = cotisations	5 658,71 €	7 163,75 €
Autres	246,96 €	214,79 €	Valorisation du bénévolat	- €	- €
<b>63 IMPOTS, TAXES et versements assimilés</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	Perception d'engagement pr compét ou év	- €	- €
Taxe sur les salaires	- €	- €	<b>76 Produits financiers</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
Autres impôts, taxes et versements assimilés	- €	- €	Intérêts sur cptes asso	- €	- €
<b>64 FRAIS DE PERSONNEL</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>77 Produits exceptionnels</b>		<b>78,59 €</b>
Salaires bruts	- €	- €	<b>78 Reprise sur amort et prov</b>	<b>- €</b>	<b>2 120,00 €</b>
Charges sociales	- €	- €	Report d'une subvention	- €	2 120,00 €
Autres frais de personnel	- €	- €			
<b>65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>3 951,96 €</b>	<b>3 415,68 €</b>			
Frais affiliation fédération, ligue, achat de licence	3 951,96 €	3 415,68 €			
<b>66 CHARGES FINANCIERES</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>			
Intérêts d'emprunts	- €	- €			
Autres charges financières (agios sur cptes)	- €	- €			
<b>67 CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>- €</b>	<b>500,00 €</b>			
Pénalités, amendes	- €	500,00 €			
<b>68 DOTATIONS AUX AMORTISSEM ET PROV°</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>			
Dotation aux amortissements	- €	- €			
Dotation aux provisions	- €	- €			
Total des charges	9 176,63 €	9 677,39 €	Total des produits	8 993,71 €	10 408,84 €
Solde créditeur (excédent)	- €	731,45 €	Solde débiteur (déficit)	182,92 €	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>9 176,63 €</b>	<b>10 408,84 €</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>9 176,63 €</b>	<b>10 408,84 €</b>
Evaluation des contributions volontaires en nature					
	N	N-1		N	N-1
86 Emplois des contributions volontaires			87 Contributions volontaires		
860 Dons en nature			870 Bénévolat	10 496,65 €	7 947,50 €
861 Mise à disposition gratuite de biens et/ou services	10 264,82 €	9 869,80 €	871 Prestations en nature	10 264,82 €	9 869,80 €
864 Personnel bénévole	10 496,65 €	7 947,50 €	875 Dons en nature		